

SAS 17th Beauty Bar

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 Euros**

**Siège social : 196, boulevard Malesherbes, 75017 Paris
R.C.S Paris 930 723 358**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE 2024 STATUANT SUR LE CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL, DE L'AGREMENT DE CESSION D' ACTIONS ET DE LA REFONTE DES STATUTS

Les actionnaires de la SAS 17th Beauty Bar, société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 930 723 358, dont le siège social est situé 196, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, se sont réunis audit siège le 01/11/2024 à huit heures sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception le 15/10/2024 conformément aux dispositions statutaires et légales.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bilel BEN FARAH.

Le Président constate que sont présents :

- Monsieur Bilel BEN FARAH, propriétaire de 400 actions,
- Monsieur Abdelmadjid El Habib BELLIL, propriétaire de 400 actions,
- Madame Salmah GALAOUI, propriétaire de 200 actions.

Le président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- l'accusé de réception de la lettre de convocation,
- le rapport de gestion de la Présidence,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président indique que ces documents ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

- prise en considération de la démission de Monsieur Abdelmadjid El Habib BELLIL de ses fonctions de Directeur Général,
- quitus à la présidence de sa gestion,
- nomination de Madame Salmah GALAOUI aux fonctions de Directeur Général,
- agrément de la cession d'actions entre M. BELLIL et M. BEN FARAH,
- pouvoir donné au Président pour accomplir les formalités administratives et notamment d'enregistrement qui résulteront des décisions de la présente assemblée.

Puis il donne lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1. RESOLUTION :

L'assemblée générale prend acte de la démission de Abdelmadjid El Habib BELLIL de ses fonctions de Directeur Général et ce, avec date d'effet au 1^{er} novembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. RESOLUTION :

L'assemblée générale donne quitus à Abdelmadjid El Habib BELLIL pour les actes de gestion qu'il a effectué dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. RESOLUTION :

L'assemblée générale nomme, à compter du 1^{er} novembre 2024, Madame Salmah GALAOUI, née le 4 juillet 1973 à Lagny-sur-Marne (France), de nationalité française, demeurant 10, square Cherubini, 77100 Meaux, célibataire, aux fonctions de Directeur Général et ce, pour une durée illimitée.

Ce dernier accepte ladite fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir pris connaissance de l'intention qu'ont exprimé :

Monsieur Abdelmadjid El Habib BELLIL de céder :

- 400 actions, qu'il détient, à Monsieur Bilel BEN FARAH, né le 15 avril 1997 à Meaux (77), de nationalité française, demeurant 10, square Cherubini, 77100 Meaux, célibataire.

Déclare agréer cette cession à compter du jour où la cession, régularisée, sera signifiée à la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide une refonte des statuts de la Société en rapport avec les modifications constatées au sein des résolutions susvisées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer ou faire effectuer les formalités administratives et notamment d'enregistrement qui résulteront des décisions prises par la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures 30 minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la Présidence et les actionnaires présents dont les noms suivent :

- Monsieur Bilel BEN FARAH
Actionnaire, Président



- Monsieur Abdelmadjid El Habib BELLIL,
Ex-actionnaire, ex-Directeur Général



- Madame Salmah GALAOUI,
Actionnaire, Directeur Général.



certifie conforme a l'original